



LICENCE 1 - PORTAIL SCIENCES POUR LA SANTÉ - ACCÈS SANTÉ (LAS)

CARTE D'IDENTITÉ

- > Domaine : Sciences, Technologies, Santé
- > En formation initiale
- > [En formation continue](#)
- > Enseignement partiellement à distance
- > Accessible en [Validation des Acquis \(VAE\)](#)
- > [60 crédits ECTS](#)
- > 2 semestres
- > La Rochelle
- > En partenariat avec



CANDIDATER

<https://www.univ-larochelle.fr/formation/admission-inscription-et-scolarite/candidatures-et-inscriptions/sinscrire/>

CONTACT

Pôle Licences Collegium
1 parvis Fernand Braudel
17042 La Rochelle cedex 1
Web :
Courriel : licence.accessante@univ-lr.fr

OBJECTIFS

> Le mot du responsable

“ Vous êtes attiré par les métiers de la santé ?
Vous possédez une grande capacité de travail personnel ?

Vous êtes curieux ?

Vous appréciez l'analyse et le raisonnement ?

Alors la licence accès santé (LAS) Sciences pour la Santé est faite pour vous !

Au cours de la première année de licence à La Rochelle, vous suivrez des enseignements de la Licence Sciences pour la Santé (en présentiel sur le site Sciences de La Rochelle Université), et les enseignements de l'accès santé (donnés par les enseignants de l'Université de Poitiers, suivis à La Rochelle en visio dans une salle dédiée) qui vous préparent aux épreuves classantes pour intégrer la 2ème année de « Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie ou Rééducation (MMPR, Université de Poitiers - Odontologie à l'Université Bordeaux) ».

Cette licence avec l'accès santé vous permettra ainsi d'accéder à l'un des cinq filières de santé ou de poursuivre dans la licence Sciences pour la santé de La Rochelle Université.



Le responsable de la formation

✓ ADMISSION

> Votre profil

Être titulaire du baccalauréat général (voir les attendus sur Parcoursup)

> Comment candidater ?

Inscription en première année

Étape 1 - du 15 janvier au 13 mars 2025

Dépôt des vœux en ligne sur la plate-forme Parcoursup

Étape 2 - 10 juillet 2025 :

candidater en 1re année de Licence

Fin de la phase principale et inscription administrative obligatoire auprès de La Rochelle Université et de l'Université de Poitiers.

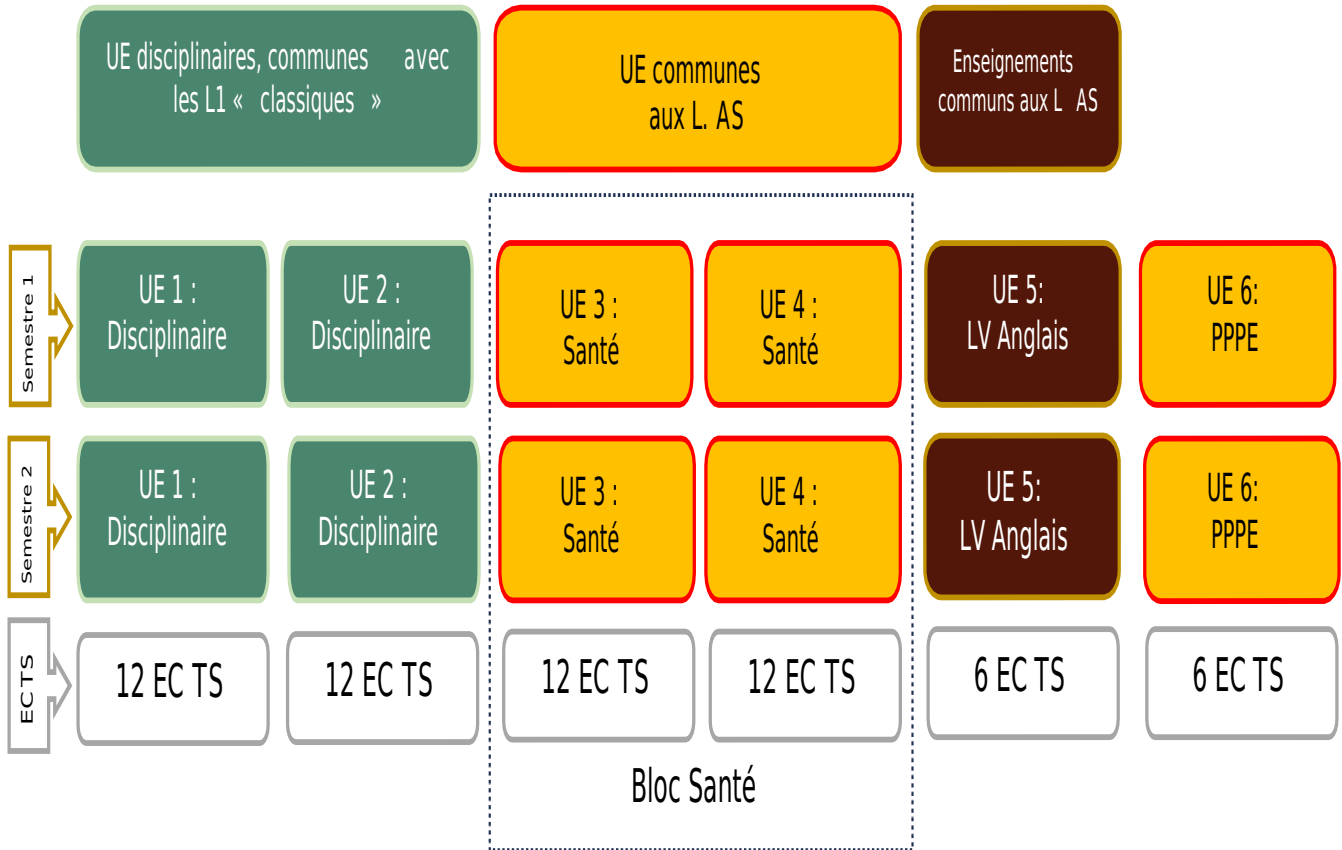
PROGRAMME

À l'Université, quelle que soit votre formation, les années sont découpées en semestres.

En Licence Accès Santé - Sciences pour la Santé première année, vous suivrez chaque semestre six unités d'enseignement (UE) qui correspondent à :

- 2 UE « disciplinaires » : elles correspondent à la discipline d'inscription de votre formation.
- 2 UE « communes aux LAS des universités de Poitiers et de La Rochelle » : elles correspondent aux enseignements qui vous préparent aux épreuves classantes pour entrer en 2ème année de « Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie ou Rééducation (MMPR, Université de Poitiers - Odontologie Université de Bordeaux)
- 1 UE d'anglais (en présentiel sur le site rochelais)
- 1 UE de Projet Personnel Professionnel de l'Étudiant (commune, dans son organisation, avec les étudiants de l'Université de Poitiers)

Fonctionnement général des L AS



Programme spécifique de la L AS1 SPS

	UE disciplinaires communes avec les L1 SPS	UE communes aux L. AS	Enseignements communs aux LAS			
Semestre 1	UE 1 disciplinaire Sciences du vivant (4 EC TS) (31,5h) Biochimie 1 (2 EC TS) (10h)	UE 2 disciplinaire Mathématiques pour les SN (3 EC TS) (25,5h) Réactions chimiques (3 EC TS) (25,5)	UE 3 santé (6 ECTS) Biochimie (22h) Chimie organique (10h) Equil. acido-basique (6h) Rayonnements/ radioact (8h) Comportement des fluides (6h)	UE 4 santé (6 ECTS) Anatomie (36h) Initiation médicaments (14h) Pharmacie galénique (4h)	UE 5 (3 ECTS) LV Anglais	UE 6 (3 ECTS) PPPE
Semestre 2	UE 1 disciplinaire Enzymologie 1 (2 ECTS) (16,5h) Chimie organique (2 ECTS) (18h) Physiologie générale (2 EC TS) (16,5h)	UE 2 disciplinaire Génétique moléculaire (2 EC TS) (18h) Physiologie humaine (2 EC TS) (19h) Techn. de laboratoire (2 EC TS) (19h)	UE 3 santé (6 ECTS) Biologie cellulaire, histologie, embryologie (28h) Biologie moléculaire (8h) Transport membranaire (10h)	UE 4 santé (6 ECTS) Santé publique Biostatistiques Ethique (51h)	UE 5 (3 ECTS) LV Anglais	UE 6 (3 ECTS) PPPE
	12 EC TS	12 EC TS	12 EC TS	12 EC TS	6 EC TS	6 EC TS

Tutorat pour les étudiant.e.s engagés dans la mineure L.AS

Un tutorat est proposé aux étudiants adhérant au CREM (Comité Régional des Étudiants en Médecine). Ce tutorat est assuré par des étudiants de 2e et 3e année désireux de transmettre leur expérience et de soutenir les nouveaux étudiants. Il comprend trois séances (2 en distanciel et une en présentiel) par semaine (de 19h15 à 21h15) pour une aide méthodologique, rythmer son apprentissage et s'entraîner aux épreuves.

● obligatoire ■ à choix

> Semestre 1

> Bloc santé 3 (Poitiers) ●

- Biochimie
- Chimie organique
- Comportement des fluides
- Equilibre acido-basiques
- Rayonnements ionisants / Radioactivité

> **Bloc santé 4 (Poitiers)** ●

- Anatomie
- Initiation médicaments
- Pharmacie galénique

> **Unités disciplinaires 1 (La Rochelle)** ●

- Biochimie 1
- Sciences du vivant

> **Unités disciplinaires 2 (La Rochelle)** ●

- Mathématiques pour les sciences naturelles
- Réactions chimiques

> **Unités transversales** ●

- LV1 Anglais
- PPPE

> **Semestre 2**

> **Anglais** ●

- LV1 Anglais

> **Bloc santé 3 (Poitiers)** ●

- Biologie cellulaire, histologie, embryologie
- Biologie moléculaire
- Transport membranaire

> **Bloc santé 4 (Poitiers)** ●

- Santé publique, biostatistiques, éthique

> **PPPE** ●

- PPPE

> **Unités disciplinaires 1 (La Rochelle)** ●

- Chimie organique 1
- Enzymologie 1
- Physiologie générale

> **Unités disciplinaires 2 (La Rochelle)** ●

- Génétique mendélienne et moléculaire
- Physiologie humaine
- Techniques de laboratoire en biologie

> **Règlements et programmes**



RÈGLEMENT DES ÉTUDES LICENCE Sciences pour la Santé - Accès Santé (LAS)

https://formations.univ-larochelle.fr/IMG/pdf/lruniv_re_glement_e_tudes_licence_acce_s_sante_sps_vote_cfvu.pdf



Règlement des examens et des certifications professionnelles

https://formations.univ-larochelle.fr/IMG/pdf/2024_reglement_des_examens.pdf

ET APRÈS

> Poursuite d'études

Si la L.AS est validée

Admis au recrutement en MMOPR : Admission en 2e année des études de santé, au choix :

Maïeutique
Médecine
Odontologie
Pharmacie
Rééducation

Non admis au recrutement en MMOPR

Poursuite en 2e année de la licence Accès Santé (LAS) sur le site correspondant à l'option disciplinaire choisie.
seconde tentative possible en Licence 2 ou Licence 3.

Si la L.AS n'est pas validée

Redoublement en licence « standard » ou réorientation via Parcoursup.

Pour retenter l'accès en MMOPR, reprise de l'option Santé en L.AS 2 ou L.AS 3 (avoir validé 120 ECTS).

IMPORTANT : Chaque étudiant.e dispose seulement de 2 chances pour rejoindre l'une des filières MMOPR

Pour les filières santé : [Médecine](#), [Maïeutique](#), [Odontologie](#), [Pharmacie](#) ou [Rééducation](#)

Pour la licence Sciences pour la Santé :

Sur La Rochelle Université

Master Sciences pour l'environnement parcours Gestion de l'environnement et écologie littorale

Master Sciences pour l'environnement parcours Géosciences et géophysique du littoral

Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, 1er degré parcours Professorat des écoles

Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, 2nd degré parcours Sciences de la vie et de la Terre

Master Management et administration des entreprises

Dans d'autres établissements

Master dans le domaine de la biologie/santé comme par exemple de parcours immunologie, infectiologie, vaccinologie, biomédicaments, de cancérologie, en nutrition-santé, sciences des médicaments, bioinformatique, microbiologie.

> Secteurs d'activité

- Agroalimentaire, agriculture
- Biologie, biotechnologies
- Environnement, écologie, littoral
- Santé, paramédical

> Métiers

Technicien, assistant-ingénieur ou ingénieur d'études en expérimentations et instrumentation biologiques, biotechnologiques, génie sanitaire dans des organismes de recherche

Assistant qualité ou production en industries agroalimentaires ou pharmaceutiques

Assistant ou ingénieur de recherche et développement en industries pharmaceutiques, ingénierie biomédicale et cosmétiques

Informations présentées sous réserve de modifications

fichier généré le 6 janvier 2025 15h06min